

AURELL Martin (dir.), *Cartulaires, carturalisation et scripturalité médiévale : la structuration d'un nouveau champ de recherche*, Cahiers de civilisation médiévale, 10^{ème} - 12^{ème}, centre d'études supérieures de civilisation médiévale¹, Université de Poitiers, n° 49, 2006, p. 21-31, disponible à la BU de Belle-Beille, archives, cote ZP 10.

Le présent article est produit par le médiéviste agrégé Pierre Chastang qui fait de l'écriture au Moyen-âge sa spécialité. Aussi nous retiendrons trois ouvrages utiles pour la question du concours. Tout d'abord, sa thèse, soutenue en 2 000², s'inscrit dans le renouveau historiographique de l'approche analytique des écrits du Moyen-âge, qu'avaient alimenté Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt quatre ans plus tôt. On ne peut également faire l'économie de ses recherches sur la ville de Montpellier : *la ville, le gouvernement et l'écrit à Montpellier (XII^e-XIV^e)*, *essai d'histoire sociale*, Paris, PUS, 2013. Actuellement professeur et co-directeur à l'Institut d'études culturelles et internationales de l'académie de Versailles, il collabore avec des partenaires comme Anheim Etienne, Mora Francine et Rochebouet Anne, avec lesquels il publia : *l'écriture de l'histoire au Moyen-âge (XI^e-XV^e)*. *Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, Classiques Garnier, 2015. On l'aura compris, Pierre Chastang est un spécialiste de la question de l'écrit au Moyen-âge. En conséquence de quoi l'article sus-cité retrace l'épistémologie et l'histoire des savoirs des cartulaires. L'historiographie et les nouvelles questions posées sur le cartulaire font donc de cet article une référence. En guise de rappel, le cartulaire est « *un recueil de copies (intégrales ou partielles) de chartes au sens le plus large, compilé par ou pour une personne (seigneur, bourgeois), une famille, une collectivité (paroisse, confrérie, commune), ou un établissement (monastère, évêché) à partir de ses archives et pour son usage propre* »³. Il prend plusieurs formes et usages, et connaît son apogée au XIII^e-XV^e s. La diversité des cartulaires et de ceux qui les commandent, sont riches d'enseignements. Elles permettent de comprendre les dynamiques des rapports entre les pouvoirs laïcs et ecclésiastiques avec les cartulaires, sans faire fi des pratiques de l'écrit, de la nature des documents, de leurs circulations dans les sociétés du Moyen-âge selon le contexte historique et spatiale. Pierre Chastang consacre ici une réflexion sur les obstacles et méthodes des cartulaires, dont on pourrait résumer par la problématique suivante : **en quoi les changements heuristiques des cartulaires permettent-ils de questionner autrement le rapport de la source à l'historien, et le rapport de l'écrit à la société ?** Par

¹ Le CESCME est créé en 1958, et fait des Cahiers de Civilisation Médiévale son support de diffusion des recherches par une publication trimestrielle. Elle regroupe une communauté d'historien à l'échelle internationale, réunit autour de la recherche sur la civilisation romane (X^e-XII^e siècles).

² Elle s'intitule : *Lire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XI^e-XIII^e)*. Elle a été publiée grâce au concours du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) rattaché à l'École nationale des chartes.

³ GAUVARD Claude, DE LIBERA Alain, ZINK Michel, *Dictionnaire du Moyen-âge*, PUF, 2002, p.225.

une synthèse, nous allons faire le point sur les dynamiques de l'historiographie du sujet en replaçant les débats et réflexions français, anglais et allemands, dans leurs contextes.

On constate au 20^{ème} siècle un croisement interdisciplinaire entre l'histoire et les autres sciences humaines, rendant les frontières méthodologiques poreuses et mouvantes comme le démontre François Simiand⁴. Les questions épistémologiques ont peu à peu changé l'interprétation et l'étude des sources historiques dont les cartulaires en sont les exemples manifestes. Ainsi, la critique des sources, leur matérialité au travers du prisme de la codicologie⁵ ou de la diplomatique incarnée par l'École des Chartes, contribuent à s'intéresser à la pratique de l'écrit, au caractère mémoriel des documents, à en comprendre les usages, ... Les historiens héritent d'une tradition de lecture des sources en la limitant aux « usages sériels de l'histoire économique et sociale » (p. 23). Toutefois, les premiers à qui Pierre Chastang attribue « la genèse » de cette recherche sur les pratiques sociales de l'écrit sont Bernard Guenée⁶ et Jean-Philippe Genet⁷. L'étude dépasse les Pyrénées, par les travaux de Michel Zimmermann⁸ menés sur la région Catalane. De la critique des paradigmes précédents comme le structuralisme ou le marxisme, au cours des années 1980, se dressent des recherches à la fois nouvelles (débat de l'an 1000 et de la question de la féodalité) et complémentaires⁹ auxquels n'échappent pas les cartulaires. Cette mutualisation des sciences humaines est ce que Pierre Chastang appelle « *l'utilisation de plusieurs échelles d'appréhension du réel* » (p. 22). Par exemple, les sciences sociales sont convoquées au service de l'histoire dès les années 1980 par Gérard Noiriel. En 1990, elles forment la socio-histoire, où, de manière sous-jacente, la scripturalité au Moyen-âge est interrogée. Plusieurs bilans historiographiques relatifs à la place de l'écrit dans les relations entre les pouvoirs et la société accompagnent ces réflexions comme élément explicatif de la société médiévale. Maurice Halbwachs est retenu pour les « cadres sociaux de la mémoire », Paris, 1925. Les cartulaires sont particulièrement les sources plébiscitées par la communauté scientifique française. Elle se réunit en 1991 dans un colloque sur les cartulaires, impulsé par l'ENC (École nationale des Chartes) à partir duquel Dominique

⁴ François Simiand (1873-1935), élève d'Emile Durkheim, est historien, sociologue, économiste. Il considère la sociologie comme dénominateur commun des sciences humaines, faisant de l'histoire un parent proche au service de la compréhension de la société et des hommes. OFFENSTADT Nicolas, *l'historiographie*, Que sais-je ?, PUF, février 2016, p. 63.

⁵ Elle s'emploie à mesurer et comprendre les modifications des textes pour en questionnant les usages et le contexte, en comparant –dans la mesure du possible– le cartulaire de l'original.

⁶ GUENEE Bernard, Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval, Paris, 1980.

⁷ GENET Jean-Philippe, « Cartulaires, registres et histoire : l'exemple anglais », *Le métier d'historien au Moyen-âge. Etudes sur l'historiographie médiévale*, Paris, 1977, p. 95-138.

⁸ Michel Zimmermann, « protocoles et préambules dans les documents catalans du X^e au XII^e siècle : évolution diplomatique et signification spirituelle », *Mélanges de la Casa Velasquez*, n 10 et 11, 1974-1975, p. 41-76 et p. 51-79.

⁹ L'historien François Dosse en témoigne en 1995 dans « L'empire du sens. L'humanisation des sciences humaines ».

Iogna-Prat et Jean-Claude Schmitt offrent un précieux état des lieux de la recherche en médiéval depuis 1961¹⁰. Ce dernier s'associe avec Jacques Le Goff en étudiant l'acte social de l'écrit par une publication¹¹. Ce colloque donne un souffle nouveau à l'historiographie et à l'épistémologie, en interrogeant la question de la conservation documentaire et sa transmission. Les travaux de l'historien italien Paolo Cammarosano sont notamment cités en introduction¹². Les historiens allemands se sont également interrogés sur la conservation du matérielle comme Arnold Esch¹³ ou Hansmartin Schwarzmeier¹⁴. Ces synthèses historiographiques s'accompagnent à la fin des années 1990 d'une collaboration franco-allemande, au travers d'Otto Gerhard Oexle et de Jean-Claude Schmitt¹⁵. Hartmut Günther, Otto Ludwig, Hagen Keller ou Ludolf Kuchenbuch enrichissent le récit historique sur la *Schriftlichkeit*¹⁶ (littéralement : l'alphabétisation). Là où les lacunes restent nombreuses sont sur la tradition documentaire. Le colloque soulève les questions du type : la copie de l'original suffit-elle comme source historique dans l'étude de la scripturalité ? Qu'est ce qui relève du copiste de l'original dans la transmission du document ? La science des actes écrits –ou diplomatique- ne peut s'en tenir au caractère juridique. Elle est élargie afin de combler les vides historiques. L'intérêt est aussi de mieux cerner les pratiques médiévales pour faire face au manque de sources ou aux interprétations bancales. Les recherches des cartulaires doivent être contextualisées, car la carturalisation s'inscrit dans des siècles de bouleversements de l'écrit et de changements des pratiques¹⁷. Le rôle de l'historien est majeure dans la mesure où il doit maîtriser le champ lexical de la discipline, afin d'être fidèle à la vérité textuelle pour en restituer les idées. Justement, parallèlement à l'acte du colloque, Dominique Barthélémy, militant du débat de l'an mille¹⁸, défend l'idée selon laquelle les évolutions sociales ne s'accompagnent pas nécessairement d'une évolution de la scripturalité médiévale¹⁹. Il s'oppose aux socio-historiens, lesquels raisonnent selon des systèmes dont les raisonnements seraient applicables à toutes les périodes de l'histoire. Par exemple, la découverte d'un nouveau document au cours

¹⁰ SCHMITT Jean-Claude, OEXLE Gerhard, « Une historiographie au milieu du gué », *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen-âge*, p. 399-424.

¹¹ LE GOFF Jacques, SCHMITT Jean-Claude, « L'histoire médiévale », *Cahiers de civilisation médiévale*, 39, 1996, p. 9-25.

¹² CAMMAROSANO Paolo, *L'Italie médiévale : structure et géographie des sources écrites*, Rome, 1991.

¹³ Arnold Esch, « Überlieferungs-Chance und Überlieferungs-Zufall als methodisches Problem des Historiker » [intraduisible], *magasine historique*, 1985, p. 529-570.

¹⁴ SCHWARZMEIER Hansmartin, écrit et livré. *Aux sources documentaires du Moyen Age du point de vue de l'archiviste*, *Annales Heidelberger*, 1992, p. 35-37.

¹⁵ SCHMITT Jean-Claude, OEXLE Gerhard, *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen-âge en France et en Allemagne*, Paris, 2003, p. 127-169. Voir aussi : *L'oral et l'écrit*, p. 127-169.

¹⁶ Les centres de recherches collaboratifs 231 « Champs et formes d'écriture pragmatique au Moyen-âge », et 321 : « Oral et écrit » ; sont intégrés aux recherches françaises.

¹⁷ Par exemple, les codicologues ont remarqué qu'aux 11^{ème} et 12^{ème} siècles, les piqures des pages sont à l'extérieur (rédaction sur une grande double page), tandis qu'à partir du 13^{ème} s, les piqures sont à l'intérieur, sur des pages pliées.

¹⁸ BARTHELEMY Dominique, *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ?*, Paris, 1997.

¹⁹ Voir son article « Inquiétudes », *Cahiers de civilisation médiévale*, 39, 1996, p. 335-359.

d'une période traduirait, *de facto*, un changement social. Cet effet « miroir » est critiqué par Dominique Barthélémy²⁰, davantage favorable à une étude sédimentée (pas à pas). Ainsi, chaque nouveauté documentaire ne peut biaiser la perception de l'historien, au point de généraliser une idée par une erreur d'interprétation de la source. Selon lui, la philologie, dont il se réclame, résisterait à la subjectivité des historiens. La société médiévale dresse des normes de l'écrit, véhicule des représentations, qui se retrouvent plus ou moins consciemment, directement et indirectement dans les cartulaires. L'écrit n'est pas un témoignage de la réalité, de la vérité²¹, mais il n'en est pas moins, selon lui, la manifestation de pratiques sociales temporelles et non intemporelles. Cette maxime de Marc Bloch est claire : « *Au grand désespoir des historiens, les hommes n'ont pas coutume, chaque fois qu'ils changent de mœurs, de changer de vocabulaire* »²². Les références de la médiévistique anglo-saxonne (*literacy*) au colloque brillent par leurs absences. Seul le livre phare de Michael Clanchy, « *From Memory to Written Record* » (1979), a fait l'objet d'une citation dans les Annales. Pourtant, les travaux de l'anthropologue anglais Jack Goody, conduit en Afrique dans les années 1960-1980, ont montré la transmission par le récit des savoirs culturels de ceux qui les détiennent (lettrés, *literacy*) à ceux qui n'ont pas la connaissance. Ces derniers ne sont pas pour autant exclus car ils forment une catégorie de semi-lettrés²³. Les historiens se sont appuyés sur ces concepts comme Jean-Philippe Genet en France, ou Brian Stock en Angleterre dans « *The Implications of Literacy* ». À défaut d'être cités au colloque, Robert I. Moore ou Patrick Geary²⁴ s'intéressent à la question de la perpétuation des sources et de leurs circulations (*memoria*). Nombreuses étant les recherches, les historiens travaillent par région. Quand Monique Zerner s'appesantit sur « L'élaboration du grand cartulaire de Saint-Victor de Marseille », Noëlle Deflou-Leca étudie « Le cas de Saint-Germain d'Auxerre ». Les chartes monastiques de Saint-Amand (Nord), de Saint-Riquier (Somme) et de Montier-en-Der (Haute-Marne), étudiées par Laurent Morelle, permettent, grâce à la codicologie et la paléographie, de retracer l'historicité de l'objet « livre ». Il est corrélé avec l'histoire des archives et l'écriture diplomatique. L'américain Patrick J. Geary démontre que le choix de conservation et d'organisation des originaux du chartier a une incidence sur la conservation et / ou la cartularisation. Les établissements monastiques qui n'ont pas fait le choix de se doter de cartulaires ont bien souvent des documents originaux mieux conservés. Ceux qui ont fait le choix de se doter de cartulaires rendent possible le lien entre ces derniers et les originaux. En témoigne les notes prises par les cartularistes aux notes dorsales, qui révèlent une réorganisation du lieu de conservation des chartes et le lien

²⁰ Auteur d'une thèse publiée en 1993 sur le comté de Vendôme où il s'inspira de la pensée de Pierre Colmant, il posa la question : « une crise de l'écrit ? », dont il fit le titre d'un livre paru en 1997.

²¹ CONSTABLE Giles, *Falsification et plagiat au Moyen-âge*, Archiv für Diplomatik, 1983, P, 1-41. L'espagnol Cañellas Lopez a rédigé : *Faux et falsifications au Moyen-âge*, Saragosse, 1991.

²² BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris, 1964, p. 8.

²³ GOODY Jack, *Literacy in Traditional Societies*, éd. Jack Goody, Cambridge, 1968, p. 27-68.

²⁴ GEARY J. Patrick, *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, 1996.

entre le chartrier et le cartulaire²⁵. À l'aube des années 2000, l'institutionnalité, qui cherche à comprendre d'un point de vue socio-historique l'organisation institutionnelle, son origine et ses acteurs ; est une étude qui se développe en Allemagne, en France et en Italie. La scripturalité s'y greffe pour comprendre les mécanismes d'évolution de l'écriture dans le processus mémoriel des institutions ecclésiastiques (*sacerdotium*, dès le 9^{ème} s) ou laïques (*regnum*, couramment au 13^{ème} s). L'historien décentre le regard sur les archives, et met en perspective les cartulaires avec la diversité des commanditaires. Suivant la demande, le sujet traite « de Vies de saints, de récits de miracles, de textes littéraires ou historiographiques »²⁶ (p. 28), et participe au caractère mémoriel de l'établissement du commanditaire. Le souci de l'ordonnancement chronologique ou topographique des cartulaires renseigne sur la gestion du patrimoine du monastère²⁷. Son fonctionnement interne²⁸ et ses relations avec les commanditaires sont aussi éclairés. La préservation des écrits et leur réemploi relient les institutions monastiques avec leur environnement par le maintien d'un lien social et spirituel. Pierre Chastang évoque en effet le caractère eschatologique, au travers du souci de préserver la mémoire des actes (droits fonciers, textes non-diplomatiques, droits et obligations en tout genre, ...) de cette société chrétienne.

En conclusion, le « boom historiographique » a eu lieu à la fin du 20^{ème} siècle sur la question des cartulaires, de la carturalisation, de la scripturalité, dont 1991 est la date charnière. Elle a donné lieu à des nombreuses publications dont les historiens espagnols, français, allemands et anglais ont pris part. Elles ont permis de donner les lettres de noblesse à l'étude sociale de l'écrit. Sa matérialité, ses fonctions administratives et commémoratives tissent un lien entre les établissements monastiques et les hommes, mais également un lien entre le passé et le présent. Les cartulaires sont préservés pour la mémoire, et exploités au service de la société médiévale.

²⁵ POULLE Emmanuel, *Classement et cotation des chartriers au Moyen-âge, Scriptorium*, 1996, p. 345-355.

²⁶ KÖLZER Théo, « *Codex libertatis...* » et FELLER Laurent, *Les abruzzes médiévales. Territoire, économie, et société en Italie centrale du IX^e au XII^e siècle*, Rome, 1998, p. 18-83. (Lien entre les cartulaires et les établissements monastiques d'Italie).

²⁷ Lire Dominique Iogna-Prat dans « Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150 », Paris, 1998 et Alain Guerreau dans « Quelques caractères de l'espace féodal européen », Paris, 1996, p. 85-101.

²⁸ La grange est le lieu dans lequel les cartulaires sont classés chez les cisterciens au 12^{ème} s.